

(appelé «capital patient»), à mettre en place des systèmes de production au moment adéquat et des techniques de gestion qui intègrent la collaboration des fournisseurs<sup>124</sup>. Il est évident que chacun des deux modèles de rapports inter-sociétés (américain et japonais) présente certains avantages. Pour devenir concurrentielles à l'échelle internationale, ou pour préserver leur position, les entreprises devront s'inspirer des deux modèles, avec ou sans l'intervention de l'État.

- Rôle du gouvernement

Dans sa stratégie visant à promouvoir le commerce avec le Japon, le gouvernement canadien devrait inclure au moins un élément qui n'est pas directement lié à la politique commerciale. Pour tisser les liens indispensables avec les entreprises japonaises, les entreprises canadiennes cherchant à percer le marché nippon doivent dans un premier temps se constituer une clientèle. Il est en outre essentiel que le gouvernement montre l'exemple dans ses rapports avec les sociétés japonaises. Or, d'après Wright et Huggett, les gouvernements provinciaux en particulier ont tendance à éviter les institutions financières canadiennes dans leurs opérations financières au Japon et préfèrent se tourner vers les établissements japonais<sup>125</sup>. Il serait plutôt incohérent d'encourager les entreprises canadiennes à s'intéresser aux débouchés commerciaux internationaux si les gouvernements n'encouragent pas eux-mêmes les sociétés canadiennes à l'étranger. S'il n'apporte pas un appui sans réserve aux entreprises canadiennes concurrentielles, l'État n'assume pas ses responsabilités.

---

<sup>124</sup> Voir Bergsten, C.F., «New Rules for International Investment», dans *Multinationals in North America*, L. Eden, éd., The Industry Canada Research Series, University of Calgary Press, Calgary, 1994, p. 393. Pour connaître des exemples d'entreprises américaines ayant adopté des pratiques japonaises, voir «Learning From Japan», dans *Business Week*, McGraw-Hill Inc., New York, NY, 27 janvier 1992, pp. 52-60.

<sup>125</sup> Voir Wright, R.W. et S. Huggett, *op. cit.*, p. 40.